

Histoire de la forêt de Meudon

Office national des forêts - Synthèse d'après sources diverses

L'histoire de la forêt de Meudon est assez mouvementée et lui a donné au fil des siècles des aspects très variés.

La forêt de Meudon a connu une occupation par l'homme très ancienne

De la période préhistorique, des fouilles archéologiques en 1934 ont permis d'exhumer des armes, outillages en pierre taillée datés du mésolithique, à proximité de l'étang d'Ursine sur la commune de Chaville. Ces "pointes de Chaville", petits silex taillés, qui font référence, sont conservées au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

La forêt faisait partie, au début de notre ère, d'un immense massif boisé qui recouvrait tout l'actuelle banlieue Ouest de Paris et dont, avec Meudon, les forêts domaniales de Verrières, Versailles, Fausses Reposes, Malmaison, Marly, Saint-Germain, le Parc de Saint-Cloud et les bois de Boulogne constituent aujourd'hui les restes.

Le manteau sylvestre quasi-impénétrable du paléolithique abritait et nourrissait quelques peuplades dont on a retrouvé des traces dans le bois de Clamart.

Il a régressé sous le coup des défrichements effectués successivement par les hommes du néolithique se livrant à la culture et à l'élevage, par les Celtes, par les Romains qui l'ouvrent de leurs fameuses voies. Ensuite, les défrichement consécutifs aux invasions des IIIe, IVe et Ve siècles l'isolèrent sur son promontoire et la fixèrent à peu près dans ses limites actuelles.

A partir du Moyen Age

Au Moyen Age, sous la pression démographique et selon les aléas des changements de propriété, les défrichements s'étendent. Les moines du Haut Moyen Age cantonnent la forêt sur les terres peu favorables à l'agriculture et sur les sols les plus accidentés.

Au XVe siècle, la forêt est beaucoup plus morcelée que de nos jours, entrecoupée de terres cultivées et, localement, de landes à bruyères. La forêt appartient alors à l'Hôtel Dieu de Paris.

Au XVIe et au XVIIe siècles, le territoire est partagé entre plusieurs seigneurs laïcs ou ecclésiastiques qui remembrement les propriétés en vue de constituer un parc.

Au XVIIIe siècle, la forêt se partage entre les seigneuries voisines de Chaville (famille Le Tellier) et de Meudon (famille Servien). L'une et l'autre séparent de mur leur domaine et s'attachent à le gérer rationnellement : ils mènent d'importants reboisements introduisant des essences nouvelles comme le châtaignier, offrant de la nourriture aux animaux et un bois utile ; ils organisent des coupes méthodiques et créent des voies d'accès. A la fonction économique de la forêt, elles ajoutent donc celle de lieu de plaisir, de beauté, de promenade : dès cette époque s'esquisse donc, mais au profit de leurs seuls propriétaires, une sorte de fonction récréative de la forêt...

Abel Servien, marquis de Sablé, surintendant des Finances, réunit à la Seigneurie de Meudon, les fiefs de Villebon, de Clamart, d'Aubervilliers et la ferme de Grange Dame Rose. Il engage aussi des aménagements hydrauliques pour alimenter les châteaux en eau avec un système ponctué d'étangs et de plans d'eau. Ce fut, pour les ingénieurs du Grand Siècle, un véritable exploit. L'eau provenait du plateau de Villacoublay ; pour alimenter les différents bassins, faire fleurir jets et cascades, et surtout parvenir jusqu'à la Grande Terrasse, juchée tout là-haut, ils ont dû jouer astucieusement avec les dénivellations, prévoir tout un réseau de rigoles, construire un aqueduc et utiliser la force de deux moulins ; puis, pour obtenir un niveau d'eau régulier, ils ont fait communiquer les étangs entre eux par des canalisations en fer ou en plomb.

Une belle réalisation, pour le plus grand plaisir de Louvois et la plus grande gloire d'Abel Servien, mais si coûteuse qu'elle le ruina : en 1679, son fils vendit le domaine à François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, seigneur du fief voisin de Chaville et ministre de la Guerre de Louis XIV. En 1681, Meudon se trouva réuni aux parcs de Chaville et d'Ursine aménagés par le Chancelier. Louvois

remanie le château de Meudon, demande à Le Nôtre de tracer les jardins du château et aménage le système hydraulique qui en dessert les nombreux bassins.

En 1691, à la mort de Louvois, Louis XIV échangea à sa veuve la seigneurie de Meudon contre le château de Choisy, acheta à ses fils la seigneurie de Chaville et les donna au Dauphin. Il l'aménage en forêt de chasse par percement de routes et création de nombreuses "remises à grain", c'est-à-dire des cultures à gibier ; et fait élever un second château sous la direction de Mansart.

En 1726, un édit royal rattache le domaine à la couronne. La forêt devenue royale, le roi fait détruire le mur existant séparant les domaines de Chaville et Meudon, mais ne juge pas utile de l'enclorre comme à Versailles ou à Saint-Germain. La forêt est alors traitée en taillis simple. Le taillis est coupé très régulièrement à cette époque, généralement tous les 10 à 20 ans, pour répondre alors aux impérieux besoins de bois de chauffage, d'industrie (vannerie, tannerie...) et de cuisine (charbon de bois, boulange...).

Par échanges en 1753 et 1756, la roi Louis XV acquiert les parties de forêts dépendant de la seigneurie de Sèvres, et la forêt de Meudon se trouva constituée telle qu'elle est aujourd'hui.

En 1773, le futur Louis XVI fait combler plusieurs des étangs, ne laissant subsister que ceux qui sont actuellement visibles en forêt domaniale de Meudon.

Après la Révolution

A la Révolution, la forêt de Meudon devient propriété d'Etat et est morcelée.

L'Empire s'attacha à la reconstituer et Napoléon 1er restaura le château du Dauphin que Marie-Louise habita avec le roi de Rome depuis 1812 et pendant la campagne de Russie.

Entre 1815 et 1870, Meudon passe du domaine de la Couronne à la Liste civile impériale. A partir du XIXe siècle, la domanialité de cette forêt et l'application du régime forestier assurent la protection foncière du domaine et la mise en oeuvre de plans de gestion dont on peut suivre plus facilement l'évolution à partir de Napoléon III. L'aménagement du 26 février 1859, reconduit par la suite, divise la forêt en quatre séries traitées en taillis sous futaie à 25 ans ou 30 ans de révolution.

Après l'abdication de Napoléon III et la chute de l'Empire, le domaine de Meudon est remis à l'administration des Domaines.

Une partie encore assez étendue, la plaine de la Patte d'Oie, reste agricole et ne sera reboisée qu'à la fin du XIXe siècle, maintenant l'alternance de zones agricoles ouvertes et de zones boisées, exploitées assez fréquemment. Ainsi, chaque année, 40 hectares de taillis sont coupés (ce traitement se poursuit ensuite plus modérément jusque dans les années 1960).

Durant la Seconde Guerre mondiale, la pression s'accroît du fait des besoins urgents en bois de chauffage de Paris. La forêt subit certains bombardements en bordure Sud du fait de la proximité de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay, mais les bois mitraillés sont peu nombreux.

A partir de 1964, par décision du directeur général des Eaux et Forêts, la conversion en futaie feuillue par parquets est amorcée (coupe de régénération par bouquets sur semis acquis). Parallèlement, dès 1959, les premiers travaux d'équipement sont entrepris (routes, aires de stationnement, pelouses...). Ils sont intensifiés dans l'aménagement de 1969 qui traduit la conception de la forêt d'accueil qui prévaut à l'époque.

A partir de 1970 (aménagement 1970-1984), l'objectif étant l'accueil du public, sur la base d'une fréquentation de 20.000 personnes à l'heure de pointe, il est prévu trois modes d'utilisation de l'espace forestier :

- utilisation maximale de voisinage grâce à la création de parcs forestiers
- utilisation importante grâce à la forêt promenade : zone très aménagée et comptant jusqu'à 30% de pelouses
- utilisation diffuse grâce à la forêt normale sur le restant.

La forêt, hormis certains points de fixation du public, est aménagée pour une découverte diffuse dans une ambiance qui paraît la plus naturelle possible et par la fermeture au transit de certaines routes forestières.